

- **Le pôle médical-social** : il sera doté d'un accès extérieur pour être en liaison avec un emplacement réservé à une ambulance.

- **Le restaurant scolaire** : l'entrée se fera via le préau. Le restaurant disposera d'espaces flexibles et modulables répartis entre les zones destinées aux élèves et aux professeurs. 300 demi-pensionnaires pourront être accueillis simultanément.

LE GYMNASE

Il sera réparti en deux salles : une salle multisports de 1080 m² avec un emplacement réservé pour une possible implantation d'un mur d'escalade et une salle d'activités de 170 m². A cela s'ajoute 250 places en tribunes, des vestiaires, des sanitaires, des rangements, un espace bar avec réserve, une salle des professeurs, une salle de réunion et un espace extérieur avec une piste d'athlétisme de 100 mètres avec un terrain de saut en longueur, et un terrain multisports de 40 m par 20 m... Ce gymnase sera utilisé par les élèves du collège mais également par les associations du territoire, sur les créneaux hors temps scolaire.

LES ESPACES EXTÉRIEURS

- **L'accès** : pour les bus et les véhicules de services (pompiers, livraison), l'accès se fera uniquement depuis le futur giratoire créé au sud de la parcelle. L'entrée et la sortie des véhicules légers se feront par la route de Trévoux, au nord-ouest de la parcelle.

- **Les aménagement extérieurs** : le mail piétonnier comportera un alignement d'arbres de grande taille pour servir de masque solaire au collège. Les abords du parking seront végétalisés par des plantes vivaces couvre-sols et une mixité d'arbres et arbustes de hauteur moyenne. Des prairies fleuries marqueront les pourtours du terrain sportif.

COÛTS & FINANCEMENTS

- Collège : 18,8 M€ / Financement à 85 % par le Département de l'Ain et 15 % par l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement des départements)
- Gymnase : 6 M€ / Financement : Communauté de communes Dombes Saône Vallée, Etat, Région et Département
- Parties communes et autres frais : 2,2 M€ / Financement à 80% par le Département de l'Ain et 20 % par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée

Soit un coût total de 27 M€

Suivez les travaux en direct sur :
www.ain.fr/construction-college-saint-didier-de-formans

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr

COLLÈGE DE SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

Ouverture prévue en 2023



VISITE DE CHANTIER

Lundi 23 mai 2022



Saint-Didier-de-Formans : construction d'un collège et d'un gymnase

Pour faire face au dynamisme démographique de l'Ain, le Département poursuit sa politique d'investissements dans les collèges.

L'évolution des effectifs sur le secteur de Trévoux a conduit le Département à décider la construction d'un nouveau collège à Saint-Didier-Formans, en remplacement de l'actuel collège situé à Trévoux. La reconstruction du collège sur un nouveau site s'est avérée la solution la plus appropriée, le bâtiment trévoltien se prêtant mal à une restructuration en raison de son implantation sur un site contraint. Par ailleurs, la vétusté du collège datant de 1972 aurait nécessité des travaux trop coûteux pour le mettre en conformité avec les normes fonctionnelles et environnementales actuelles.

Le nouvel établissement sera implanté route de Sainte-Euphémie à Saint-Didier-de-Formans, sur un terrain mis à la disposition du Département par la Communauté de communes de Dombes Saône Vallée, qui réalisera dans le même temps la construction d'un gymnase.

L'ouverture du collège et du gymnase est prévue pour la rentrée de septembre 2023.

« Pour s'adapter aux besoins de nos territoires et faire face à la forte croissance démographique de l'Ain, nous poursuivons notre rythme de constructions et de réhabilitations des établissements scolaires. Comme en témoigne notre Plan collèges, nous portons une ambition inégalée pour l'éducation et la réussite scolaire des collégiens aindinois ».

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain

« Les collèges constituent l'une des priorités de notre nouveau mandat. Constructions, réhabilitations, rénovations, nous menons une politique d'investissements ambitieuse pour permettre aux collégiens et à l'ensemble de la communauté éducative de travailler dans des établissements fonctionnels et durables ».

Pierre Lurin
Vice-Président du Département de l'Ain délégué aux finances, aux bâtiments et aux moyens généraux

« Ce collège est attendu depuis longtemps ! Je tiens à remercier Jean Deguerry, Président du Département, et tous les élus de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée pour leur engagement. Ensemble, nous avons fait face à de nombreuses contraintes (techniques, financières, environnementales...). Aujourd'hui, nous mettons tout en œuvre pour que le collège puisse ouvrir en 2023 ».

Marc Péchoux
Conseiller départemental du canton de Trévoux

« La construction d'un nouveau collège sur le canton était indispensable compte-tenu de l'évolution démographique de notre territoire et de l'état de l'actuel collège de Trévoux dont la rénovation aurait été compliquée et coûteuse. Je tiens à remercier les équipes du collège Jean Moulin pour leur patience. Ils pourront profiter prochainement d'un établissement flamboyant neuf ».

Nathalie Barde
Conseillère départementale du canton de Trévoux

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Situés en périphérie de Saint-Didier-de-Formans, à la frontière de Trévoux, Toussieux et Sainte-Euphémie, le collège et le gymnase prendront place sur une parcelle de 3 hectares acquise par la Communauté de communes. La maîtrise d'ouvrage des travaux a été confiée au Département. Le cabinet Barillot* à Bourg-en-Bresse a été choisi pour élaborer le projet architectural.

* Equipe de maîtrise d'œuvre : Architectures Barillot (mandataire) / LP Vernay / Synapse Construction / Cabinet Frairot / Archigraph / Rez'on / Atelier Chardon Paysages

- Collège d'une capacité d'accueil de 30 classes (750 à 900 élèves)
- Restauration : 540 demi-pensionnaires
- Emprises : 3 860 m² pour le collège, 4 189 m² pour la cour, 2 286 m² pour le gymnase
- Bâtiment de 5 logements
- Parkings et 13 emplacements de cars scolaires

Le programme a pour principal objectif de regrouper et densifier les emprises au sol des équipements de manière à laisser au maximum les espaces ouverts, à préserver les plus beaux arbres et à conserver les silhouettes végétales caractéristiques devenues patrimoniales.



LE COLLÈGE

- **Le pôle enseignement** : les classes, réparties entre le premier et le deuxième étage, seront regroupées suivant les matières.
- **Le pôle administratif** : situé au rez-de-chaussée, il occupera une place stratégique en liaison direct avec le pôle « enseignement ». Tous les bureaux donnent sur un espace calme et minéral ou végétal.
- **Le pôle de la vie scolaire** : il occupera une place centrale au sein du collège.